



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 9 octobre 2023

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération 5 : OBSERVATOIRE CITOYEN DES POLITIQUES PUBLIQUES (OCP)

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Nous prenons acte des engagements de la ville pour prendre en compte les retours des participants sur l'Observatoire et nous nous félicitons que les 17 préconisations formulées par l'observatoire citoyen des politiques publiques aient été jugées à la fois intéressantes et opportunes et que la Ville décide de mettre en oeuvre un certain nombre d'actions.

Nous notons que certaines améliorations verront le jour à court terme mais que d'autres nécessiteront d'être travaillées plus finement dans le cadre de la production d'un schéma directeur de la politique associative. Il n'y a qu'une modeste action à effet immédiat et vos engagements constituent des engagements en l'état futur d'achèvement.

A l'impossible nul n'est tenu mais votre message aurait été plus fort si le travail de deux ans de l'observatoire avait pu être couronné par l'annonce de deux ou trois mesures de fond et à effet immédiat pendant ce conseil.

Saint Herblain en commun sera donc très attentif à leur mise en oeuvre dans les délais que vous affichez.

Concernant le schéma directeur qui vise à actualiser les orientations de la politique publique associative Saint-Herblain en Commun vous propose que ce travail soit trans-partisan, dans le même esprit que celui de l'observatoire en associant les oppositions à la démarche qui suivra et aux groupes de travail qui seront mis en place ?



Citoyen-nes  
engagé-es

[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Par ailleurs, monsieur le Maire, nous avons bien noté votre expression dans la presse, “nous pouvons nous améliorer”. Au moment où la renaturation ou la désimperméabilisation des cours d'écoles, avec un 1er chantier à l'école de la Sensitive pour le mois de novembre, comment les parents d'élèves, les enseignants, la communauté éducative et les enfants ont-ils été consultés, concertés et associés à ce projet ?

Pour nous, élus SHEC, cette participation constitue une exigence démocratique et c'est surtout le moyen de s'assurer de l'appropriation du projet par tous les acteurs. L'OCPP ne doit pas avoir pour vocation de se substituer aux citoyens et à leur participation réelle et effective.

Pour prolonger cette réflexion sur la relation avec les associations, nous attirons votre attention sur le fait que dans le même temps que la ville s'engage à accompagner les associations et les bénévoles associatifs, idem pour le soutien à l'écosystème associatif local, plusieurs associations et non les moindre sont en grande difficulté, sans doute du fait de la posture de la majorité. Il s'agit du Carré International et de l'Office Herblinois des Retraités et Personnes âgées dont les dirigeants et certains bénévoles ont le sentiment que vous la ville les a lâchés en rase campagne sans en assumer la responsabilité politique.

L'OCPP doit renforcer la confiance entre la Ville et les acteurs associatifs.

Merci de votre attention.



[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)